

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 31 Mai 1892

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 11 mai 1892, le Prince a conféré à S. A. R. le Prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie, la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine du 24 du même mois, M. Antoine Blanc est nommé notaire à Monaco en remplacement de M^e Cordonnier, démissionnaire en sa faveur.

NOUVELLES LOCALES

Leurs Altesses Sérénissimes ont quitté la Principauté dimanche 29 mai, à 9 heures 35 du soir, accompagnés de M^{lle} Ethel Oliver, Dame d'honneur, de M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, et d'une nombreuse suite.

S. Exc. le Gouverneur Général, le L^{ie} Colonel de Castro, Aide de Camp du Prince, le Comte Gastaldi, Maire de la ville, M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement, la Baronne de Farincourt et la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais, attendaient nos Souverains à la gare.

Avant de quitter la Principauté. Leurs Altesses Sérénissimes ont tenu à donner une marque de leur intérêt aux malades de l'Hôtel-Dieu et aux enfants qui fréquentent les écoles communales.

Le Prince et la Princesse ont visité vendredi et samedi chacun de ces établissements en laissant partout le souvenir de leur haute bienveillance pour tous.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'à partir de demain, 1^{er} juin, les horloges publiques de la Principauté seront réglées sur l'heure du Chemin de fer.

Le Tribunal Supérieur a condamné le mardi 24 mai, à 15 mois de prison, 50 francs d'amende et les dépens, le nommé Victor-Frédéric Serre, né à Beaumont (Ardèche) le 24 juin 1849, reconnu coupable d'escroquerie envers les époux Candido Principale, de Monaco.

Le même Tribunal, jugeant au Criminel, hier lundi 30 mai, a condamné le nommé Salvatore Spampinato, né à Notta (Sicile), le 1^{er} juillet 1854, à dix ans de travaux forcés pour homicide, commis sur la personne de sa femme, Angèle Carlevaro.

Spampinato était défendu par M^e Valentin et par M^e Laura, du barreau de Vintimille.

Depuis le 29 mai, un service de break a lieu tous les dimanches entre Monaco et Laghet.

Départ de Monaco place du Palais à 5 heures du matin.

Retour du sanctuaire à 3 heures et demie après-midi.

Prix des places : aller, 1 fr. 50 ; aller et retour, 2 fr. 25.

VICE CONSOLATO D'ITALIA IN MONACO

Preavviso per le chiamate alle armi per istruzione che avranno luogo nel corrente anno 1892.

Il sottoscritto rende noto, per norma di chi può avervi interesse, che, in conformità del R. Decreto 19 maggio corrente, avranno luogo in quest'anno e nei giorni sotto stabiliti, le chiamate alle armi per istruzione dei militari in congedo illimitato appartenenti alle classi e categorie qui sotto indicate.

Per il giorno 10 agosto

Per un periodo da 15 à 25 giorni : i militari di 1^a categorie della classe 1866 iscritti ai reggimenti alpini.

Per il giorno 16 agosto

Per un periodo da 15 à 25 giorni : i militari di 1^a categoria della classe 1866 di tutti i distretti del Regno, appartenenti ai reggimenti fanteria di linea, granatieri, bersaglieri, compagnie permanenti dei distretti ed ai reggimenti del genio, escluso il treno.

Per un periodo di 18 giorni : i militari delle ora dette armi, classe e categoria, nonché quelli di artiglieria, appartenenti alla milizia speciale dell'isola di Sardegna.

Per un periodo di 25 giorni : i militari di 1^a categoria della classe 1867 appartenenti ai reggimenti fanteria di linea, esclusi i granatieri ed i bersaglieri, nei distretti militari di Ancona, Aquila, Ascoli-Piceno, Avellino, Benevento, Campobasso, Caserta, Chieti, Frosinone, Gaeta, Macerata, Roma, e Teramo.

Per il giorno 19 agosto

Per un periodo di 20 giorni : i militari di 1^a categoria della classe 1861 e quelli di 1^a e 2^a categoria della classe 1862, appartenenti alla fanteria di linea e bersaglieri della milizia mobile, dei distretti militari di Ancona, Aquila, Ascoli-Piceno, Campobasso, Chieti, Foggia, Macerata, Pesaro e Teramo.

Per il giorno 15 settembre

Per un periodo di 15 giorni : i militari di 1^a categoria di tutte le classi dell'esercito permanente e della milizia mobile, appartenenti all'artiglieria da fortezza e da costa, dei distretti militari di Caserta, Catania, Chieti, Cosenza, Milano, Modena, Novara, Padova, Palermo, Reggio-Calabria, Taranto, Trapani e Voghera. I sottufficiali, caporali maggiori e caporali resteranno sotto le armi per 30 giorni.

Per un periodo di 10 giorni : i militari delle stesse armi, classi e categorie dei distretti militari di Alessandria, Barletta, Belluno, Campobasso, Cefalù, Forlì, Gironi, Lecco, Perugia, Pesaro, Potenza, Torino e Varese.

Per il giorno 26 settembre

Per un periodo di 20 giorni : a) i militari di 1^a categoria della classe 1861 e quelli di 1^a e 2^a categoria della classe 1862, appartenenti alla fanteria di linea, bersaglieri e artiglieria da campagna (compreso il treno) della milizia mobile, dei distretti militari di Alessandria, Casale, Cuneo, Ivrea, Mondovì, Novara, Pinerolo, Torino, Vercelli e Voghera ;

b) i militari delle stesse classi e categorie appartenenti al 1^o, 2^o, 3^o e 4^o reggimento alpini.

Per il giorno 15 ottobre

Per un periodo da 15 a 20 giorni : i militari di 1^a categoria della classe 1866, appartenenti ai reggimenti d'artiglieria da campagna, a cavallo e da montagna, escluso il treno.

A Monaco, li 31 maggio 1892.

Il Reggente,
ETTORE DE ANGELIS.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Lundi soir, il est parti de la gare de Solliès-Pont (Var), à destination de Paris et de Londres, plus de 35,000 kilos de cerises qui, pour leur transport, n'ont pas nécessité moins de 10 à 12 wagons. Ces fruits qui font, en cette saison, les délices des amateurs, étaient confortablement logés dans des corbeilles de certaine dimension.

Nice. — Par décision du ministre de la marine et des colonies, en date du 19 mai courant, l'emploi du filet traînant dit *Tartanon* est désormais interdit dans les eaux du quartier de Nice, sans exception de zones.

Cette mesure recevra son application à partir du 1^{er} juin prochain.

— Samedi a eu lieu la réception de la ligne du chemin de fer de Nice à Grasse et à la Mescla (direction de Puget-Théniers).

La mise en exploitation ne pourra avoir lieu avant un mois.

— En conséquence de la loi du 17 juillet 1879, classant dans le réseau complémentaire d'intérêt général un chemin de fer de Nice à Coni par Sospel et vu la lettre du 4 mai 1892 de M. l'ingénieur en chef de la Compagnie P.-L.-M. le préfet des Alpes-Maritimes vient de prendre un arrêté pour l'enquête et les opérations des ingénieurs chargés des études de cette voie ferrée qui traversera le territoire des communes de Nice, La Trinité-Victor, Drap, Peillon, Peille, Contes, Berre, l'Escarène, Touët-de-l'Escarène et Sospel.

— Voici le résultat officiel de la pêche en bateau, à Nice, en 1891 :

Anchois, 39,571 kil. qui ont produit 23,054 francs.
Sardines, 31,084 kil. qui ont produit 16,764 francs.
Maquereaux, 3,559 kil. qui ont produit 4,137 francs.
Poissons divers, 43,977 kil. qui ont produit 50,511 fr. 45 centimes.

Poutines, 19,937 kil. qui ont produit 9,590 fr. 50 c.
Plus 2 langoustes qui ont produit 13 francs.
Baudroies, 50 kil. qui ont donné 115 fr. ; Soles, 20 k., 60 fr. ; Plies, 30 kil., 37 fr. ; Loups, 569 kil., 1765 fr. ; Rascasses, 242 kil., 960 fr. ; Mulets, 1,258 kil., 3,775 fr. ; Anguilles, 10 kil., 40 fr. ; Poulpes, 288 kil., 800 fr. ; Sèches, 167 kil., 500 fr. ; Pelamides, 16 kil., 30 fr. ; Raies, 200 kil., 250 francs.

La pêche à pied a produit pour la même année :
Loups, 185 kil. qui ont donné 462 fr. ; Mulets, 246 k., 738 fr. ; Poulpes, 200 kil., 300 fr.

Pour nous résumer, le relevé général de la pêche à Nice pour 1891 est de : 141,709 kil., de poissons ayant produit la somme de 113,841 fr. 95 cent.

— M. de la Tournerie, inspecteur général des Ponts et Chaussées, qui, bien que nommé de première classe en 1888, avait conservé, par mesure exceptionnelle, la direction du contrôle de l'exploitation du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, quitte ce poste pour se consacrer entièrement à ses fonctions de membre permanent du conseil général des Ponts et Chaussées et de président du Comité de l'exploitation technique des chemins de fer.

Il est remplacé comme directeur du contrôle de l'exploitation du P.-L.-M. par M. J. Lax, inspecteur général des Ponts et Chaussées de deuxième classe.

ancien directeur des chemins de fer au ministère des travaux publiés.

Menton. — Nous apprenons un peu tard un fait qui cependant mérite d'être cité. Cela s'est passé à la gare de Monaco, le 16 mai. M. Eugène Testa, mécanicien-pressier, qui a longtemps dirigé l'atelier de machines de l'ancienne Imprimerie Mentonnaise et qui était bien connu à Menton, est actuellement employé à l'Imprimerie de Monaco; c'est un excellent ouvrier, très apprécié de ses patrons, et en outre, un courageux citoyen.

Le 16 mai dernier, au moment où le train allant de Monaco à Menton arrivait et allait entrer en gare, M. Testa traversait la voie avec M. Gonella et une autre personne; M. Gonella qui se trouvait derrière, fit un faux pas et tomba sur le rail; le mécanicien s'empressa de serrer le frein pour arrêter la machine, mais l'élan étant donné, M. Gonella aurait été évidemment broyé sans M. Testa qui, se retournant vivement, le saisit au risque d'être broyé avec lui, l'enleva du rail, et grâce à l'énergie de ce brave ouvrier, tout le monde en a été quitte pour la peur.

Gênes. — La police de Gênes vient d'arrêter Léon Walroff, le valet de chambre qui, le 13 mai dernier, tenta d'assassiner M^{me} Garin de Coconatto, femme du consul de Portugal à Nice, et de sa femme de chambre, Caroline Braco. Le lendemain du crime, Walroff s'était rendu à Bordighera, où il resta quelques jours au service d'un Anglais. De là, il s'était rendu à Gênes, où il a été arrêté sous l'inculpation de vol. Walroff sera bientôt accompagné à la frontière, à Vintimille, et remis à la gendarmerie française.

CAUSERIE

La Pêche des Perles en France

On croit généralement que les perles précieuses que nous employons sont toutes importées en France, provenant pour la plupart des grandes pêcheries de perles établies sur les côtes de l'Océan Indien. C'est une erreur. Notre pays ne produit pas seulement des perles fausses, dont les principales fabriques sont précisément installées à Paris. Il y a bel et bien des pêcheries de perles sur les côtes de notre territoire continental. M. Daniel Bellet, dans la *Nature*, donne quelques indications sur les pêcheries qu'il a visitées dans le sud-ouest de la France :

Citons en premier lieu, dit-il, la Seagne ou Sévigne, petit affluent de gauche de la Charente, arrosant Jonzac et Pons.

Lorsqu'on se promène dans cette petite rivière, on voit, à travers l'eau limpide, enfoncées dans la boue molle du fond, des *palourdes* ne présentant que l'extrémité de leurs valves entr'ouvertes, guettant probablement leur proie. Si l'on se munit d'un bâton taillé en biseau et qu'on l'enfonce entre les deux valves, la *palourde* se referme brusquement, serre le bâton assez énergiquement pour qu'on puisse ainsi la tirer de la boue et la pêcher. Mais ce n'est point là un mode normal de pêche, et il rapporterait peu.

On opère autrement dans la Charente. On y trouve aussi la *palourde*, la même que dans le petit affluent, la Seagne. Ici on opère grand. Jusqu'à une époque récente, voici comment on procédait : à l'aide d'un petit bateau, on traînait une drague au fond et on la retirait de temps en temps pour prendre les coquillages qu'on avait pu ramasser. Aujourd'hui que le scaphandre est d'un usage courant, on va ramasser, paraît-il, les *palourdes* à l'aide d'un de ces appareils : une équipe de sept hommes est employée à l'opération. De temps en temps, on vient décharger les coquilles sur le rivage. Une grande marmite y est disposée au-dessus d'un foyer primitif : on y jette les *palourdes* et on les y fait bouillir longtemps, de façon que les chairs se détachent aisément de la coquille.

On sort les *palourdes* quand elles sont bien cuites, on examine les coquilles une à une pour voir s'il n'y a pas de perles adhérentes, puis on écrase la chair des mollusques entre les doigts pour s'assurer qu'il n'y a point de perles dans la masse : ce sont des enfants qui accomplissent ce travail sous la surveillance d'un ouvrier. Il faut dire, du reste, que la *palourde* est un excellent animal

comestible que l'on rencontre souvent à ce titre sur nos marchés du sud-ouest de la France; si bien qu'il arrive parfois qu'un consommateur pêche inopinément une perle dans une assiette. La vulgaire moule elle-même contient parfois quelques perles grossières, sans aucune valeur, du reste.

Les pêcheries dont nous avons parlé, et spécialement celles de la Charente, sont assez productives, et les pêcheurs recueillent souvent des perles d'un bel orient. Les frais de l'exploitation sont, du reste, peu élevés, l'installation étant très primitive, et il y aurait certainement là une industrie à exploiter plus scientifiquement.

D'ailleurs la pêche des coquilles perlières a été très fructueuse autrefois dans toute l'Europe : en Saxe, notamment, elle constituait une prérogative royale. Malheureusement, aujourd'hui, elle devient presque impossible, faute de... coquillages. Aussi, savants et industriels s'efforcent-ils d'arriver à une multiplication artificielle de la pêche. D'après un article fort intéressant publié par M. G. Krantz dans le *Journal de Pêche*, de Saint-Petersbourg, il faudrait surtout tâcher de sauvegarder la reproduction naturelle de la coquille perlière : chaque animal produit un nombre énorme d'embryons; mais, selon lui, une quantité considérable de ces coquillages périssent précisément à l'état d'embryons, spécialement par suite de l'ensablement des rivières, des crues torrentueuses, et aussi, d'après M. Hazay, de Buda-Pesth, par suite de la diminution des poissons. C'est, en effet, sur la peau des poissons que ces embryons doivent passer leur vie de larves.

On voit que les perlières n'ont pas encore totalement disparu de France; mais saura-t-on les préserver d'une destruction totale?

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La « saison » est dans tout son éclat. Les maîtresses de maison qui avaient été effrayées par les rumeurs alarmantes répandues partout vers le premier mai, ne pensent maintenant qu'à multiplier les réunions, et l'homme poli qui croit avec raison que l'envoi d'une invitation l'oblige à faire acte d'apparition, fatigue ses chevaux dans une soirée. Les soirées se compliquent de matinées privées, de garden-parties, de déjeuners, de dîners, d'après-midi sportives, sans parler des panoramas qui s'inaugurent, des expositions de fleurs, des vendredis au salon de peinture, de la ravissante réunion des matches, mardi, à Montretout, par un temps superbe, où l'Infante Eulalie a été la reine de la fête et était entourée d'une cour où toutes les femmes étaient éclatantes de beauté. N'oublions pas les mariages où l'on voit la plus brillante assistance, comme à ceux de M^{lle} Séguier et de M^{lle} Juliette de Rothschild. Les lycéens ont inventé la jolie plaisanterie du surmenage; les mondains ne pourraient-ils pas s'emparer du mot avec beaucoup plus de raison? Ils ont des titres évidents au titre de « surmenés » : on invente même chaque jour quelque nouveauté pour créer à leur usage des fatigues nouvelles. L'idée la plus ingénieuse est sans contredit celle qu'a eue la comtesse Fernand de la Ferronnays qui a donné un bal de bienfaisance, où l'on « payait son quadrille », comme dans les bals villageois, et où l'on payait entre les plus jolies mains de Paris. Comment ne pas danser sans interruption jusqu'au jour? Impossible de rester immobile à voir sauter les autres; j'ai vu des hommes très mûrs polker, valser et danser le quadrille : ce qui prouve bien que la charité fait des miracles.

Vendredi, le monde diplomatique était en fête. A l'ambassade d'Angleterre, il y a eu un grand dîner en l'honneur de sir Robert Morier, et, en son honneur encore, il y a eu le lendemain *garden-party* dans le magnifique jardin de l'ambassade.

Vendredi également, grande fête à l'ambassade de Russie pour célébrer les fiançailles du comte Boutourline avec M^{lle} Hedwige du Mohrenheim. Le Président de la République et M^{me} Carnot ont pris part au dîner qui a eu lieu à 8 heures. La table, toute fleurie d'orchidées et de roses, comprenait quarante-quatre couverts. L'orchestre de Waldteufel se faisait entendre dans un salon voisin de la salle à manger. A dix heures, réception. Le vestibule, l'escalier, les salons remplis de

plantes rares, resplendissaient sous la lumière électrique. Plus de deux mille personnes ont défilé devant l'ambassadeur et l'ambassadrice, qui se tenaient à l'entrée du grand salon.

Le samedi est le jour préféré des maîtresses de maison. Pourquoi? Ne pourrait-on pas s'entendre pour que toutes les grandes réunions n'aient pas lieu ce jour-là? Voici ce qu'un homme un peu répandu — un chroniqueur mondain, par exemple — a dû faire samedi dernier : aller chez la baronne Séguier, née de Goyon, où l'assistance la plus aristocratique avait été réunie à l'occasion du mariage prochain de M^{lle} Cécile de Goyon avec le baron de la Chevrière; pour quelques instants chez M^{me} Ayer, où chantaient Faure et M^{me} Deschamps-Jehin; faire une apparition chez M^{me} Maxwell-Heddle, où l'on représentait *La Tourte*, une gentille opérette très bien jouée par M. Dieudonné, M^{lles} Milly-Meyer et Paulin, où M^{me} Sarah Bernhardt a dit des poésies, où M^{mes} Bartet, Reichemberg et du Minil ont interprété *Au mont Ida*, du marquis de Massa; faire un tour de valse chez M^{me} Maurice Davilliers, où il y avait un très charmant bal où les jeunes filles étaient en majorité; aller saluer M^{me} Malo, une des femmes les plus aimables de la colonie hispano-américaine, qui habite l'hôtel de la rue Copernic qui fut, pendant la dernière Exposition, la demeure du schah de Perse; aller chez M^{me} Niven, où il y avait comédie. J'en passe, et des meilleures, car samedi on dansait, on chantait, on jouait la comédie, on soupait par petites tables, un peu partout dans Paris.

Les autres jours de la semaine n'ont d'ailleurs pas permis aux mondaines de se reposer.

Chez M^{me} Anatole Bartholoni, on a entendu deux grandes cantatrices mondaines : M^{lle} de Caters, un contralto superbe, et M^{me} Bataille, qui a interprété avec un charme infini la *Habanera* de *Carmen*.

Cotillon pour les jeunes filles chez la comtesse Jean de Recteux.

Très joli bal blanc chez la marquise de Caulaincourt.

Bal chez M^{me} Emmanuel Drake de Castillo. Musique chez M^{me} Gilbert Boucher. Grand bal chez la marquise de Talhouët; bal chez M. Gaillard dans son hôtel de la place Malesherbes; matinée chez M^{me} Maurice Gallet qui a chanté à merveille *l'Invocation à l'Etoile* d'Alary; *five o'clock* chez la comtesse de Riancey, où M^{me} Agussol, de l'Opéra, a fait merveille.

Grands dîners, suivis de réceptions, chez la comtesse Raoul de Kersaint, chez la comtesse de Monteagudo, chez M^{me} Pulitzer, chez M^{me} de Montgolfier, chez M^{me} Jules Porgès.

La marquise de Toulangeon a donné une seconde représentation de *l'Étincelle* de Pailleron. Chez la vicomtesse de Montreuil, première d'une pièce inédite de Meilhac, *le Jaloux*, dont le principal rôle a été joué avec beaucoup de verve par M^{lle} Marie Magnier.

Et toutes les colonnes de ce journal ne suffiraient pas si j'énumérais toutes les prouesses mondaines pour la fin du mois de mai et le commencement du mois de juin.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

M. le docteur Battandier signale, dans le *Cosmos* les heureux résultats obtenus par l'emploi, dans la construction des maisons, des briques creuses et cintrées d'un côté, imaginées et fabriquées à Crémone (Italie) par les frères Ferrari. Grâce à l'emploi de ces briques, les petites voûtes établies sur des fers en double T présentent une surface inférieure plane qui permet l'établissement de plafonds ordinaires. Il n'y a qu'à juxtaposer les divers éléments suivant la largeur du profil adopté, et l'on obtient le double avantage du plafond et de la voûte soutenus par des poutrelles en fer, de manière à assurer le maximum de résistance avec le minimum de matériaux.

Il est facile de calculer d'une façon très exacte le poids de la voûte établie d'après ces procédés; et les inventeurs ont dressé des tables qui contiennent le nombre des éléments à employer, leur arrangement relatif, et le poids par mètre linéaire, lequel ne croît pas proportionnellement à l'augmentation du diamètre de la voûte, à raison de la dimension des vides, qui peut varier. Pour rendre plus facile la prise du ciment, toutes les surfaces extérieures de ces briques sont striées. Le coût est de 2 francs 05, le mètre carré.

La production de MM. Ferrari est aujourd'hui de 9 millions et demi de briques. Elle s'est considérablement développée depuis que l'exposition de Turin a familiarisé les constructeurs avec leur emploi.

Le tamaris, le lilas, l'amandier et l'arbre de Judée sont les arbres qui fleurissent les premiers et, chose bizarre, possèdent des couleurs de demi-deuil.

L'arbre de Judée est le moins connu et cependant le plus beau. En Grèce, on lui donne le nom poétique d'arbre d'amour, parce que les jeunes filles venaient offrir sous ses branchages, aux premiers jours d'avril, des sacrifices à Vénus. Le vrai nom de l'arbre de Judée, en botanique, est le gainier. On en trouve quelquefois à fleurs blanches, mais ils sont rares et moins jolis que les violets et les roses.

Les arbres de Judée sont les premiers bouquets que le printemps offre à la nature souriante et joyeuse, et, depuis bien longtemps ils rivalisent de grâce et de coloris avec les amandiers et les lilas, puisque les savants ont retrouvé, pétrifiés dans les grottes, des gainiers antédiluviens.

LA MUSÉLIÈRE ET LA RAGE. — Nous lisons dans le dernier bulletin du *Lyon Medical* l'intéressante notice suivante :

C'est une grosse erreur de croire que le port de la muselière peut déterminer la rage chez les animaux. En effet, le port obligatoire de la muselière a fait absolument disparaître la rage dans les pays qui nous entourent, la sécurité réside dans la forme de la muselière et il convient d'ajouter que partout, maintenant on adopte celle qui, tout en mettant l'animal dans l'impossibilité de mordre, lui permet pourtant de manger et surtout de boire. Les faits suivants ont été cités au congrès de Londres, l'année dernière.

En 1852, 107 chiens sont tués à Berlin comme atteints de rage ; l'année suivante, la muselière est rendue obligatoire et on ne constate plus qu'un seul cas de rage animale.

En 1875, une loi rend obligatoire cette mesure pour toute la Prusse, et depuis cette époque la rage humaine a disparu de ce pays. A Vienne, la rage disparaît également après l'application d'une mesure analogue ; mais en 1886, la muselière est supprimée et remplacée par une plaque au collier : la rage reparait de nouveau. On revient au port obligatoire de la muselière, plus de rage.

En Hollande, avant 1875, la rage animale faisait de grands ravages ; on ordonne le port obligatoire de la muselière, et en 1879, on ne comptait plus que trois cas de rage animale. Les mêmes faits se sont produits à Londres et en Belgique.

La cueillette des éponges, tout le long des îles Bahamas serait, d'après une information du *Globus*, une opération assez fructueuse, puisqu'elle occupe environ 6,000 hommes, répartis sur 500 barques de 5 à 25 tonnes. La pêche se fait durant toute l'année, sauf aux mois d'août et de septembre, à cause des bourrasques. Les barques séjournent dans ces parages environ six semaines. Cinq mille grosses éponges et 7,000 petites sont considérées comme une bonne pêche.

VARIÉTÉS

A travers la Science

L'ÉTOILE DU BERGER

Tout le monde admire, en ce moment, la brillante étoile du soir, chantée par les poètes de tous les temps et de tous les pays, depuis Homère et Virgile jusqu'à Lamartine et Musset. Elle resplendit, actuellement, dans les hauteurs du ciel, perçant de sa vive lumière la clarté du crépuscule, plus éclatante et plus élevée dans le ciel qu'elle ne l'a été depuis un grand nombre d'années. Si nous vivions encore aux temps mythologiques et astrologiques, on pourrait dire avec quelque raison que l'année 1892 se déroulera sous l'influence de Vénus, céleste souveraine de ce printemps.

Tous les yeux peuvent l'admirer depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit tombée et au delà, non point qu'elle

Se lève à l'horizon

comme l'a chanté Lamartine, car jamais Vénus ne se lève le soir à l'horizon, mais au contraire elle se prépare à s'y coucher en des flamboiements d'or et d'écarlate, elle suit le soleil dans son cours pour aller disparaître avec lui dans les mystères de l'Occident. De soir en soir, nous la verrons s'élever davantage, retarder de plus en plus sur le soleil, augmenter d'éclat, briller et régner en souveraine dans le ciel occidental pendant tout le printemps, planant, au crépuscule, dans les hauteurs du ciel, ce qui est de la dernière rareté pour Vénus. Il y a bien des années que les circonstances n'ont été aussi favorables pour une pareille apparition.

Les bonnes vues pourront la distinguer en plein jour comme en 1799. Les historiens se souviennent que cette année-là le général Bonaparte, se rendant au palais du

Luxembourg entouré d'un brillant état-major, fut fort étonné de voir que le peuple fixait son attention sur le ciel au lieu de le regarder lui-même. Il questionna ses voisins et apprit que les curieux voyaient avec surprise, quoique ce fût en plein jour, une étoile qu'ils prenaient pour celle du vainqueur de l'Italie : c'était Vénus, elle-même, brillant au-dessus du palais.

Première étoile allumée dans le ciel, aussi blanche que la lumière, aussi belle que le jour, rayon divin des premières heures nocturnes, comment s'étonner qu'elle ait personnifié dès l'adolescence du monde la déesse de la beauté et de l'amour ! Si quelque Adam, quelque Eve ont habité le paradis terrestre, l'étoile du matin et du soir n'a pu manquer de frapper leurs premiers regards, et depuis les temps mythologiques jusqu'en notre lamentable fin de siècle où les ailes de Cupidon semblent radicalement arrachées par la décadence littéraire, c'est vers elle, vers cette beauté céleste, que se sont envolées les premières confidences des cœurs simples qui savaient aimer. Vénus reçut leur encens et leur rendit en échange le rayonnement de sa lumière, qui féconde le monde et éternise la vie.

La science n'a point diminué le charme de l'astre du soir. Si la fiction mythologique, née spontanément de l'aspect même de Vénus, s'est dissipée comme un léger nuage, la réalité astronomique n'est ni moins belle, ni moins intéressante. Nous savons que cette éclatante planète est un monde comme le nôtre, presque absolument pareil au point de vue du volume, du poids, de la densité, environnée d'une atmosphère plus élevée que la nôtre ; nous savons qu'il gravite comme notre île flottante dans la lumière et la chaleur solaire, et que son éclat n'a pas d'autre cause que cette lumière réfléchie. Nous savons aussi que notre terre offre le même éclat, vue de loin, et nous avons même quelques droits de penser que les habitants de Mars ont donné à notre planète toutes les qualifications que nous avons données à Vénus. Nous sommes aussi pour eux l'étoile du matin et du soir, l'astre des confidences et du mystère, et sans doute nous ont-ils élevé des autels. — C'est une communication comme une autre entre les mondes, en attendant la véritable.

La lumière n'est-elle pas un pont céleste lancé dans l'immensité entre les mondes ? Par elle ils se voient, se sentent, se connaissent, et au lieu d'être une séparation, l'espace devient un lien entre tous. L'analyse de cette lumière nous permet de déterminer la constitution chimique de ces astres inaccessibles, qui communiquent en même temps de l'un à l'autre par cette mystérieuse loi de la gravitation universelle, en vertu de laquelle les terres du Ciel s'attirent mutuellement à travers l'étendue et agissent constamment et réciproquement les unes sur les autres.

Nous avons une tendance innée à chercher dans la vie inconnue, qui a pu se manifester à la surface des autres globes, une ressemblance, une analogie avec la nôtre. Nous sommes vaguement pénétrés de l'idée que les humanités planétaires doivent avoir été formées sur le type de notre espèce, et il nous semble que des êtres ne peuvent pas exister sans avoir été organisés à notre image. Non seulement nous voulons qu'ils respirent comme nous, qu'ils mangent et boivent à notre façon, qu'ils agissent, marchent ou dorment, mais encore nous prétendons les dessiner sous les mêmes formes et nous ne concevons pas des êtres qui ne seraient ni hommes, ni femmes, ou qui n'auraient pas de jambes, pas de poumons, pas d'estomac ou qui au lieu de nos cinq sens en auraient dix ou quinze, parmi lesquels les nôtres ne seraient pas compris. Cependant, il n'y a aucune raison pour que les humanités des autres mondes ressemblent à la nôtre.

ANALOGIE AVEC LA TERRE. — De toutes les planètes de notre système, néanmoins, Vénus est assurément celle qui ressemble le plus à la terre, et nous avons quelque apparence raison de penser que ses habitants peuvent offrir avec nous une analogie organique plus complète que ceux de Mars, notre autre voisin, et que ceux de Jupiter ou de Saturne, — quelles que soient d'ailleurs les époques de leur existence, attendu que les mondes sont d'âges différents, de durées différentes et ne peuvent pas être habités en même temps. Vénus, en effet, a sensiblement le même diamètre que la Terre, puisque son diamètre géométrique est représenté par le nombre 999, relativement à celui de la Terre représenté par

1,000. C'est donc seulement un millième en moins, c'est-à-dire qu'au lieu de mesurer 12,742 kilomètres de diamètre, Vénus en mesure 12,729. La différence est insignifiante. La superficie de Vénus est à peine inférieure à celle de notre globe, et il en est de même de son volume.

En la pesant, nous trouvons une différence un peu plus marquée, son poids total étant les 787 millièmes du nôtre, c'est-à-dire sensiblement au-dessous. Vénus est plus légère que nous... Les mythologistes l'avaient deviné.

Il en résulte que la densité des matériaux qui la composent est également plus faible que celle des matériaux terrestres, dans la proportion de 1,000 à 807. La pesanteur à sa surface est également plus faible, dans la proportion de 1,000 à 802, c'est-à-dire qu'un corps qui pèse 1,000 kilogrammes sur notre planète n'en pèse que 802 à la surface de Vénus, 100 kilogrammes n'en pèsent que 80. Cette différence n'est pas énorme, surtout lorsque nous la comparons à la pesanteur sur Mars et sur la Lune : 1,000 kilogrammes terrestres n'en pèsent que 376 sur Mars et seulement 174 sur la Lune. Un être du poids de 70 kilos sur la Terre n'en pèserait plus que 56 transporté sur Vénus, 26 sur Mars et seulement 12 sur la Lune.

A ces points de vue, densité et pesanteur, notre voisine Vénus ne diffère pas beaucoup, comme on le voit, de la planète que nous habitons. Elle en diffère un peu à l'égard de sa distance au Soleil et de la durée de son année. Cette distance est, en effet, de 108 millions de kilomètres, tandis que nous voguons à 149. Il en résulte que le Soleil est d'environ un tiers plus large en diamètre vu d'ici, et envoie environ deux fois plus de chaleur et de lumière. C'est un soleil deux fois plus étendu, plus chaud, plus lumineux que le nôtre, et la température peut y être plus élevée que dans nos régions tropicales, si... l'atmosphère ne s'y oppose pas.

Car c'est là une condition que l'on oublie trop souvent. La constitution physique et chimique de l'atmosphère joue un rôle plus considérable que la distance au Soleil dans la distribution des températures. Une atmosphère raréfiée et sèche, uniquement composée d'oxygène et d'azote, dépourvue de vapeur d'eau, serait incapable de conserver à la surface du globe la chaleur reçue du Soleil : cette chaleur se perdrait constamment dans l'espace extérieur, et l'on aurait sur la Terre le climat des cimes alpestres couronnées des neiges éternelles. Les sommets de la Yungfrau sont à la même distance du Soleil que les lacs et les vallées de la Suisse, et pourtant le climat des premiers est inhabitable, tandis que celui de ces paysages enchanteurs est aussi fertile que délicieux. C'est la densité de l'atmosphère, et c'est surtout la vapeur d'eau répandue dans l'air qui exerce l'influence la plus avantageuse : une molécule de vapeur d'eau est 16,000 fois plus efficace qu'une molécule d'air sec pour emmagasiner la chaleur solaire. Une atmosphère ainsi constituée agit à la façon d'une serre ou d'une source : elle laisse arriver la chaleur solaire et ne la laisse plus sortir.

Sur Vénus comme sur la terre, c'est donc la constitution de l'atmosphère qui règle sa température. Avons-nous des notions précises sur l'atmosphère vénusienne ? Oui. Et même très précises.

(A suivre)

CAMILLE FLAMMARION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 mai 1892

SAINT-TROPEZ,	b. Saint-Louis, fr., c. Bluat,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Mascarelli,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur,	Vent-Debout, fr., c. Lambert.	passag.

Départs du 23 au 29 mai

SAINT-TROPEZ,	b. Saint-Louis, fr., c. Bluat,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Mascarelli,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur,	Vent-Debout, fr., c. Lambert.	passagers.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire et défenseur sise à Monaco, rue du Tribunal n^o 2

Suivant procès-verbal d'adjudication dressé par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze, à la requête : 1^o M. Hippolyte BONAFÈDE, entrepreneur de travaux publics, demeurant au Carnier, commune de la Turbie; 2^o et M. Jacques FARAUT, syndic de faillites, demeurant à Nice, rue Ségu-rane, n^o 36, pour les effets de droit, tant comme syndic définitif de la faillite de M. Bonafede, que comme mandataire verbal de tous les créanciers présumés de ladite faillite, M. Joseph RIGOTTI, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monaco, quartier de la Rousse, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, s'est rendu adjudicataire d'une partie de maison, située au Tenao, sur la route de Monaco à Menton, comprenant les deux pièces du sous-sol, donnant du côté de l'est, le rez-de-chaussée et le deuxième étage; l'autre partie de ladite maison appartenant à M. Joseph BONAFÈDE; ledit immeuble porté au plan cadastral sous le n^o 250 de la section E.

Cette adjudication a eu lieu moyennant le prix principal de douze mille cent francs et sous les clauses et conditions du cahier des charges, déposé en l'étude de M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

Suivant acte reçu par ledit M^e Valentin, notaire, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-douze, M. Rigotti a déclaré que l'acquisition qu'il avait faite aux termes du procès-verbal susénoncé était pour le compte de M. Jean-Baptiste MAURO, balayeur au Casino, demeurant à Monaco, quartier de la Rousse.

Une expédition desdits procès-verbal d'adjudication et déclaration de command, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 31 mai 1892.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco 2, rue du Tribunal, 2

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-douze, madame Delphine DAFFIS sans profession, épouse de monsieur Auguste ESCOFFIER, avec lequel elle est domiciliée à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de madame Rosalie-Blanche-Victorine MARIE, propriétaire, demeurant à Nice, veuve de monsieur Ferdinand-Hippolyte PHILIPPE, ladite dame ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice naturelle et légale et comme se portant fort de Fernand PHILIPPE son fils, mineur, ayant élu domicile en la même étude, une villa située à Monaco, avenue de la Costa, dénommée Villa Fernand élevée, sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec comble, jardin et terrain attenant; le tout d'une contenance de trois cent vingt-neuf mètres carrés, dix-huit décimètres carrés porté au cadastre sous les numéros 65 et 66 de la section D, et confinant à l'est et au midi à la compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-

Méditerranée, au couchant et au nord à la route de Menton ou l'avenue de la Costa.

Cette vente a été faite au prix de soixante mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, cejour d'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 31 mai 1892.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION AMIABLE

Le mardi sept juin mil huit cent quatre-vingt-douze, à trois heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, du Matériel d'entrepreneur de travaux publics, appartenant à M. Hippolyte Bonafede.

Mise à prixFr. 1,448 65

Au comptant

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e Valentin, notaire.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier 22, rue Basse, Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi deux juin prochain, à dix heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, sise à Monaco, avenue de la Gare, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : armoire à glace, commode, table de nuit, armoire, guéridon, glace, table, tableaux, chaises, garde-manger, table-bureau, machine à coudre, ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'huissier : CH. TOBON.

AVIS

Par jugement du vingt-sept mai courant, rendu sur les poursuites du sieur P. F. LUCA, créancier, le Tribu-

nal Supérieur de Monaco a reporté au cinq février 1892, l'ouverture de la faillite de la demoiselle Mélanie CARRIERE, ayant tenu la Brasserie du Kremlin à Monaco. Monaco, le 30 mai 1892.

Pour le Greffier en Chef, A. Cioco, C. G.

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa, Monte Carlo Au coin du Grand Hôtel et Continental

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DU PAYS, PAPETERIE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT Propriétaire

se fait un devoir de rappeler à son honorable clientèle que suivant acte du 4 septembre 1890 aux minutes, de M^e VALENTIN, notaire, à Monaco, son ex-associé M. F. FARALDO lui a vendu tous ses droits dans le fonds de commerce du Grand Bazar Maison Modèle à Monte Carlo, et que ledit M. FARALDO s'est interdit pendant huit années d'exploiter un semblable fonds de commerce à Monte Carlo (Principauté) soit directement, soit indirectement, et par suite de vendre des articles tels que ceux qui sont vendus audit Bazar; la cession de commerce ayant été entièrement soldée, M. FARALDO n'a plus aucun intérêt dans cette maison.

DAVOIGNEAU-DONAT.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Table with 4 main columns: Pressions Barométriques, Température de l'air, Vents, État du Ciel. Includes sub-columns for dates 21-30 and temperature extremes.

Horaires de la Marche des Trains du 1^{er} Juin 1892 — Service d'Été

Large railway timetable table with columns for stations (PARIS, DIJON, LYON-PERRACHE, MARSEILLE, TOULON, MONACO, MONTE CARLO, VINTIMILLE) and departure/arrival times.